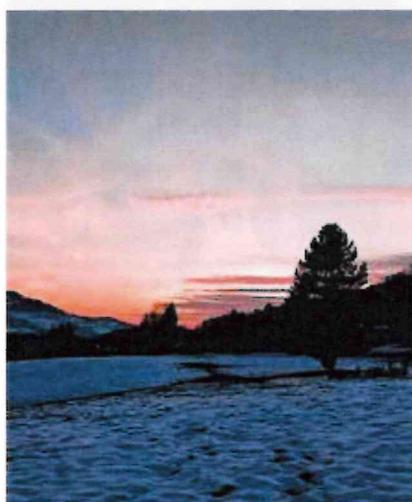
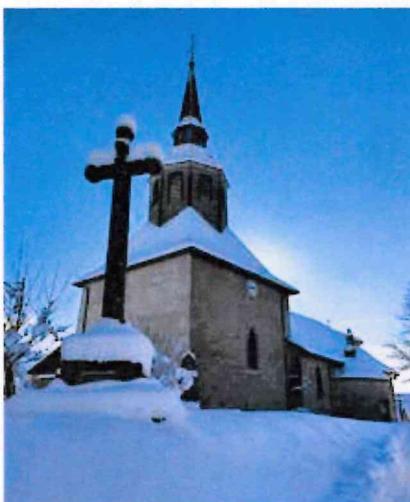


# Habère-Lullin.

Bulletin municipal 2023



Parution **JANVIER 2024**  
[www.habere-lullin.fr](http://www.habere-lullin.fr)



# Recensement de la population 2024



## C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

## C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

## C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

# ÉDITO DU MAIRE



Chères Dhabérantes,  
Chers Dhabérants,

Dans un contexte international morose et anxiogène avec la guerre en Ukraine, le conflit Israélo-Palestinien, avec la crise climatique et son lot de désordres, il est bon de se sentir bien dans son village. Il faut se rappeler la chance de vivre dans un village paisible.

Certes, la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille, mais l'équipe municipale et les agents municipaux mettent tout en œuvre pour rendre le quotidien plus facile, plus heureux. Par des petites choses, avec nos moyens, nous essayons d'améliorer la vie de tous les jours.

Je veux pour exemple souligner les différentes actions qui vont dans ce sens :

- Le fleurissement et l'entretien des espaces verts,
- La réfection régulière des routes,
- L'entretien et la mise en valeur du lac de la Crossetaz,
- Les illuminations de Noël,
- L'organisation d'une journée conviviale à la Glappaz,
- Le soutien aux associations et à la bibliothèque,
- L'organisation des après-midis avec le club sénior.

Mais si notre village n'est pas un dortoir, c'est aussi grâce aux nombreuses associations et aux bénévoles qui les composent. Le mot COMMUNE prend tout son sens. Ces associations, portées par des projets, donnent beaucoup. Soutenez-les en allant participer aux événements qu'elles organisent. Mais vous pouvez aussi les rejoindre pour aider : elles ont besoin de bras !

Comment parler du « Vivre Ensemble » sans souligner les trois lieux de vie que sont la crèche, l'école et la Marpa. Le dynamisme et l'engagement des équipes qui œuvrent dans ces structures font vraiment plaisir à voir.

Pour faciliter les rencontres et les ac-

tivités entre les habitants, il faut un lieu propice : c'est pourquoi nous sommes fiers d'avoir inauguré en ce mois de janvier 2024 le nouveau Foyer Rural.

Ce chantier n'a pas été de tout repos. Il a été pavé d'imprévus et de surcoûts. L'équipe de maîtrise d'œuvre a fait preuve d'une compétence rare. Le mot « maîtrise » étant pour le moins peu adapté. Ce chantier, avec ses imprévus, n'aurait pas été possible sans le soutien sans faille du Département qui a débloqué des subventions en 2021, 2022 et 2023. De plus, nous avons obtenu des subventions significatives de la région AURA, du SYANE et de l'Etat dans le cadre du plan « France Relance ».

Le raccordement de Torchebise au réseau des eaux usées, l'enfouissement des lignes électriques et de la fibre se sont particulièrement bien déroulés, d'autres tranches sont prévues.

Habère-Lullin c'est aussi un village chargé d'histoire. Nous avons inauguré le square Général DEVIGNY en juin 2023 et le 80<sup>e</sup> anniversaire de la tragédie du château a été commémoré avec plusieurs moments marquants : expositions, lecture théâtralisée et cérémonie au Monument aux Morts.

S'ouvre à nous maintenant, pour 2024 et 2025, le chantier de la restauration de l'église Saint Pierre. L'obtention de financement dans ce projet sera primordiale.

D'autres projets sont aussi en cours de finalisation : rénovation des routes communales, amélioration des chemins ruraux, rénovation partielle du presbytère, etc.

**Je vous souhaite une bonne lecture de ce deuxième numéro de notre journal municipal et je vous souhaite une belle année 2024, Soyez Heureux !**

**Laurent DESBIOLLES**  
Maire d'Habère-Lullin



## Le saviez-vous ?

Population municipale : 1062

Population à part : 32

Population totale : 1094

Retrouvez ce bulletin sur  
[www.habere-lullin.fr](http://www.habere-lullin.fr)

---

# SOMMAIRE

**3** Mot du maire

**4** Sommaire

**5** Etat civil

**6** Infos pratiques

**8** Personnel communal

**9** Finances

**11** Travaux

**12** Urbanisme

**14** Voirie

**17** Bâtiments

**18** Vie communale

**20** Environnement

**23** École

**24** Badaboum

**25** Anim'Habère Jeunes

**26** Bibliothèque - CCAS

**27** Marpa

**28** Devoir de mémoire

**30** CCVV

**31** Associations

**34** Nos entreprises locales

**35** Nos partenaires

---

**Un grand merci à tous ceux qui ont participé  
à la réalisation de ce bulletin**

---

**Directeur de la publication** : Laurent Desbiolles Maire.

**Rédaction en chef** : Commission communication

**Photos** : Photothèque - Commune d'Habère-Lullin, sauf mentions,  
les associations Dhabérantes et Adobe stock

**Conception et impression** : Fillion imprimerie - Allinges

Bulletin municipal diffusé à 600 exemplaires et sur [www.habere-lullin.fr](http://www.habere-lullin.fr).

**Régie publicitaire** : Commune d'Habère-Lullin

# ÉTAT CIVIL

2022

## Naissances

**PEREAUX** Maël le 18.01.2022  
**POUCHARD** Agathe le 08.03.2022  
**LE PRIEULT** Romane le 03.04.2022  
**LOMBARD POPOVICI** Artur le 28.07.2022  
**GALLAT** Noélie le 27.08.2022  
**DUQUESNE PROST** Louenn le 24.11.2022  
**FAVRAT** Léo le 25.11.2022



2023

## Naissances

**ABERKANE** Liam le 02.01.2023  
**LEVANNIER** Joséphine le 31.01.2023  
**LOMBARDO** Noam le 03.03.2023  
**BOURGEOIS LECOMTE** Lindsay le 14.04.2023  
**HUGOT** Jayzo le 30.07.2023  
**DENOËL** Klara le 22.09.2023  
**BAYLE** Anaëlle le 13.10.2023  
**THIRIET VIGNOCCHI** Valentine le 03.11.2023  
**BUAZ** Noah le 21.11.2023  
**BIEHLER** Félicien le 26.12.2013

## Mariages

**LECOMTE** Lucile et **BOURGEOIS** Axel le 30.04.2022  
**FAURE** Victorine et **COGNARD** Frédéric le 17.05.2022  
**DA SILVA** Valérie et **BOUVET** Michaël le 04.06.2022  
**QUINIO** Céline et **BROCAS** Grégoire le 10.09.2022



## Mariages

**KOZIAZ** Julie et **FERT** Florent le 09.09.2023  
**GARIN** Mélanie et **BIEHLER** Kevin le 16.09.2023

## Décès

**BEGUIN** Monique épouse **RAMADE** le 05.02.2022  
**LEPINE** Marie Jeanne épouse **PACCOT** le 24.02.2022  
**DURET** Raoul le 16.05.2022  
**BIOLAY** Monique le 25.06.2022  
**DURET** Jeanine Veuve **MOUTHON** le 09.08.2022  
**COLONNAZ** Régina Veuve **VAUGONDY** le 11.09.2022  
**DABERT** Elisabeth Veuve **PEZARD** le 04.10.2022  
**SELLE** Guillelmine Veuve **PAUMELLE** le 26.11.2022



## Décès

**JACQUEMARD** Henri le 10.03.2023  
**KERGAL** Sébastien le 30.05.2023  
**TRINH** Jean-Remy le 18.06.2023  
**BARBIER** Jean-Michel le 20.07.2023  
**PERRET** Olivier le 10.09.2023  
**STÖCKLI** Max le 04.11.2023  
**DURET** Fernand le 11.11.2023  
**MARTIN** Pierre le 06.12.2023  
**DUFOUR** Jean-François le 25.12.2023

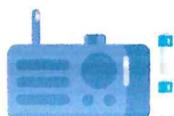
# INFOS PRATIQUES



## Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



**Radio à piles**  
(avec piles de rechange)  
afin de suivre les consignes  
des autorités



**Médicaments**



**Trousse de premiers secours**  
(alcool, pansements,  
compresses...)



**Outils de base**  
(couteau multifonctions,  
ouvre-boîte...)



**Nourriture non périssable**  
et ne nécessitant  
pas de cuisson  
(conserves, petits pots  
bébé, nourriture  
pour animaux...)



**Vêtements chauds**  
et couverture de survie



**Lampe de poche**  
(avec piles  
de rechange),  
bougies, briquet  
ou allumettes



**Chargeur  
de téléphone portable**



**Eau potable en quantité**  
(6 litres par personne  
en bouteilles)



**Lunettes de vue**  
(paire de secours)



**Argent liquide**  
(les distributeurs pouvant  
ne pas fonctionner)



**Double des clés**  
de la maison  
et de la voiture



**Jeux**  
pour occuper le temps



**Photocopies  
des documents  
essentiels dans une  
pochette étanche**  
(carte d'identité,  
ordonnances...)

**Placez le sac  
dans un endroit  
facile d'accès !**

**Une fois par an, vérifiez  
le contenu de votre kit,**  
en particulier la date  
de péremption des  
médicaments et des  
denrées. Remplacez  
les piles.

**En cas d'utilisation,  
n'oubliez pas de le  
réapprovisionner !**



## Travaux

Les travaux, notamment de **bricolage ou de jardinage**, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, doit interrompre ces travaux :

- tous les jours de la semaine de 20 h à 7 h
- toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente et justifiée.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par le Maire, s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés.

## La lumière sur les faits

La pollution lumineuse est un terme qui désigne les effets excessifs de la lumière sur notre environnement et notre santé. Ses impacts touchent tous les aspects du monde vivant.



- La pollution lumineuse est une cause majeure de **la disparition des insectes**, après les pesticides : aujourd'hui, la moitié des insectes est en déclin rapide dans le monde. Elle perturbe aussi la pollinisation : on observe une baisse de 62 % des visites de pollinisateurs dans les prairies éclairées.



- La lumière bleue des LEDS de l'éclairage et de nos écrans **perturbent notre cycle circadien** (alternance jour/nuit) et la production de mélatonine, ce qui a des impacts très concrets sur notre santé : risque accru de cancer, d'obésité, troubles psychiques... À tel point que l'Académie nationale de médecine a demandé en juin 2021 aux pouvoirs publics de classer l'exposition à la lumière la nuit dans la liste des agents perturbateurs endocriniens.



- En ville, si nous levons les yeux au ciel, **nous ne pouvons discerner qu'une vingtaine d'étoiles**. Dans un ciel dénué de pollution lumineuse, nous pourrions en observer plusieurs milliers.



- L'éclairage est le deuxième poste d'investissement dans les communes en métropole et représente 41% des dépenses électriques des communes !

<p><b>RÉPAREZ LES FUITES D'EAU</b></p>	<p><b>VEILLEZ À BIEN VERROUILLER LES ROBINETS D'EAU</b></p>	<p><b>NE LAISSEZ PAS COULER L'EAU INUTILEMENT (PRIVILÉGIEZ DES DOUCHES COURTES!)</b></p>
<p><b>ARRÔSEZ LE JARDIN SEULEMENT SI C'EST NÉCESSAIRE</b></p>	<p><b>FAITES TOURNER LA VASSELLE SEULEMENT QUAND ILS SONT PLEINS ET EN MODE "ÉCO"</b></p>	<p><b>ÉVITEZ DE LAVER VOTRE VOITURE (PRIVILÉGIEZ LES BRUSSES SI NÉCESSAIRE SEULEMENT)</b></p>
<p><b>PRÉLEVEZ LES BRÈCHES POUR ARROSER MOINS (DÉCHETS DE TONTE DE GAZON, COPEAUX...)</b></p>	<p><b>L'EAU EST UNE RESSOURCE RARE, ÉCONOMISONS LÀ!</b></p>	

<https://www.gouv.fr/themes/le-gouvernement/le-gouvernement-ecologique>

## Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au

propriétaire ou locataire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

**Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !**



# LE PERSONNEL COMMUNAL

Les animatrices de la commune sont des actrices clés pour nos enfants, nos jeunes ainsi que nos séniors, apportant chacune sa contribution unique.

**Louise MATTAZZI**, responsable d'Anim'Habères Jeunes, grâce à son expérience assure la gestion de la structure. En tant qu'animatrice bienveillante, elle prend en charge les enfants âgés de 3 à 15 ans, assurant une gestion compétente et attentive.

Elle est accompagnée par **Mélanie BIEHLER**, animatrice, qui s'investit aussi bien auprès de nos aînés qu'avec les enfants. Actuellement en congé maternité pour accueillir un heureux événement, elle incarne la dynamique et la diversité des missions au sein de la commune.

**Célia ROQUES**, une animatrice jeune et enthousiaste, a récemment rejoint l'équipe pour renforcer ses rangs et assurer le remplacement de Mélanie. Sa fraîcheur et son énergie contribuent à maintenir le dynamisme au sein de l'école et de l'association. Le personnel de cantine, leur polyvalence est indispensable pour assurer le bon fonctionnement de ce service public.

Composé de **Florence NICOUD** et **Dhona-Jee CARRON GEORGET**, qui assument la responsabilité de prendre soin des enfants pendant la pause méridienne. En formant une équipe rigoureuse, elles jouent également un rôle crucial dans l'entretien des locaux communaux.

Quant à **Amandine BOSSUS**, elle se charge avec dévouement de la surveillance et de l'animation des enfants pendant la pause déjeuner.



## Du changement chez les employés communaux aux services techniques

C'est un nouveau duo que vous verrez arpenter nos routes communales en ce début d'année 2024. En effet, en décembre 2022, Nicolas a choisi de poursuivre sa carrière au sein du SRB. Jean-Claude, quant à lui, a fait valoir ses droits à la retraite en cette fin d'année 2023. Nous le remercions pour toutes ces années passées au service de notre collectivité.

C'est donc une nouvelle équipe qui va désormais œuvrer au sein de notre commune : **Yohann NUNEZ** est arrivé en octobre 2022 et **Jacques CLAVIER** a pris ses fonctions fin septembre 2023. Pour l'année scolaire 2023/2024, nous avons le plaisir d'accueillir, en alternance, **Jonah** qui est élève à la MFR de Bonne. C'est avec beaucoup de professionnalisme qu'ils vont utiliser leurs compétences pour que notre commune continue d'être « un village où il fait bon vivre ».

## Personnes clés dans l'organisation municipale, Magali et Marilyne ont un rôle essentiel pour

assurer le bon fonctionnement de la commune, pour répondre aux besoins des habitants et aux sollicitations des élus. Marilyne est en charge plus particulièrement de l'urbanisme, de l'état civil et de la restauration scolaire.

Magali, pour sa part est en charge de l'administration générale des services. Elle s'occupe de la gestion comptable et financière de la commune, de l'administration des ressources humaines ainsi que la préparation des conseils municipaux, de la rédaction des actes et des délibérations. Toutes deux sont en lien permanent avec les services de tutelle et d'accompagnements (DDT, Préfecture, Sous-Préfecture, trésorerie, CDG 74, Département etc...)

Magali et Marilyne auront à cœur de vous accueillir en Mairie pour vous aider, vous conseiller et vous orienter dans les méandres de l'administration.

# FINANCES



**Notre mandature se poursuit avec un équilibre budgétaire toujours plus difficile à trouver. En effet, la situation inflationniste présente depuis plusieurs années, conjuguée à un recul permanent des dotations de l'état, nous conduit encore et encore à des arbitrages difficiles et une gestion rigoureuse afin de garder la maîtrise de notre budget.**

A chaque débat d'orientation budgétaire annuel, nous nous efforçons de trouver un compromis entre investissements « contraints » et ceux envisagés pour le bien commun.

Les recherches de financement sont impératives pour mener à bien nos gros projets d'investissement. Nos demandes de subventions sont nombreuses et malheureusement pas toujours à la hauteur de nos attentes.

La commune apprécie le soutien financier de l'Etat (DSIL), de la Région (CRT), du Département (CDAS), du Syane, de la Communauté de Commune de la Vallée Verte et de l'Europe aux travers du FEADER sans lesquels nos nombreux investissements n'auraient pu être réalisés.

Les emprunts souscrits, à des taux intéressants, nous ont permis de finaliser plusieurs dossiers et d'en initier de nouveaux. C'est ainsi le cas de la rénovation/extension de notre foyer rural, enfin terminé, non sans mal. Les déconvenues auront été nombreuses et génératrices de dépenses supplémentaires non prévues.

## À TITRE D'EXEMPLE

**Budget Foyer rural**

**972 000 € TTC**

**Subventions obtenues**

**580 240 €**



## DEUX BONNES NOUVELLES NÉANMOINS CONCERNANT CE RETARD DE FINALISATION DU FOYER RURAL :

- Des demandes de subventions ont été déposées sur plusieurs années consécutives ; la commune a pu ainsi obtenir des soutiens financiers supplémentaires.
- Une partie du montant des emprunts a été placée dans l'intervalle sous forme de comptes à terme afin de générer plusieurs milliers d'euros d'intérêts (16 500 €).

## INVESTISSEMENTS

### Petit récapitulatif des investissements majeurs réalisés ces deux dernières années :

- Pour le bonheur des promeneurs, la remise en état, l'amélioration de l'**arbooretum** et la création du **sentier botanique** (lac de La Crossetaz).
- En collaboration avec le regroupement pastoral, la commune contribue au **débroussaillage des alpages de La Glappaz**.
- Réalisation des **raccordements aux réseaux** des bâtiments Les Chamois / De Foucault.
- Nos employés communaux bénéficient désormais de **nouveaux locaux techniques**, plus grands et refaits à neuf, le **hangar de stockage** a été mis aux normes.
- Comme chaque année, notre **voirie** s'aménage ou se rénove (Champ Garin, Bougeailles, ralentisseurs Route Vieille, résine piétons RD-312bis, renforcement de la voirie point de collecte volontaire R3128, diverses voies communales Macherêts...).
- La mise en conformité de notre **défense incendie**.
- L'acquisition de nombreuses parcelles pour **régulariser des emprises de voirie** et divers bois privés mis en vente (extension de la forêt communale afin d'en maîtriser le devenir et la gestion).
- **L'aménagement de l'école élémentaire**/accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- **Le Foyer Rural** a été agrandi, rénové et mis aux normes PMR.
- La création et **l'enfouissement de réseaux** au hameau de Torchebise (électricité, assainissement, fibre).
- Le renforcement de la sécurité du réseau informatique de la mairie.



### Résultats et projets

La réduction significative (-10 % à -78 % selon les secteurs) des consommations de l'éclairage public (changement de technologie et réduction des temps d'éclairage) nous a permis de contenir les dépenses liées à l'éclairage public, un diagnostic engagé avec le Syane va nous permettre d'accentuer nos réductions de consommation et avancer sur la mise aux normes de notre réseau.

Notre prospective mise en place depuis le début du mandat nous permet de garder le cap financier fixé malgré un décalage certain entre le budget prévu et le réalisé en 2023 du fait des retards des travaux du foyer rural (gros poste de dépenses / recettes d'investissement).

Pour 2024/2025, le débat d'orientation budgétaire va s'articuler autour de notre futur gros investissement : la rénovation de la toiture de notre église (un plan de financement est en cours > demandes de subventions et inscription à la Fondation du Patrimoine).



# TRAVAUX

## Réseaux à Torchebise

Suite à la demande de la Mairie en 2020, le S.R.B. (Syndicat des Eaux Rocailles Bellecombe qui gère les eaux usées) a programmé la réalisation du collecteur d'assainissement dans le hameau de Torchebise, jusqu'à la route départementale, soit environ 800 mètres linéaires.

La Mairie a souhaité profiter de ces travaux pour enfouir les réseaux aériens (électricité et télécommunication), c'est donc par l'intermédiaire du SRB et du SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) que l'appel d'offre a été lancé fin 2022.



**L'objectif était un début de travaux au printemps 2023 pour environ 7 mois.**

Ce sont les entreprises Decarroux et Degenève (ainsi que l'Entreprise Colas pour les enrobés) qui ont été retenues suite à l'examen des offres.

Une réunion publique s'est tenue en mairie le jeudi 13 avril 2023 en présence des maîtres d'œuvres et des entreprises lors de laquelle, après présentation du dossier, les personnes présentes ont pu poser leurs questions au cas par cas.

**Les montants s'élèvent respectivement à :**

• **Assainissement = 256 320 € TTC**

**(100 % à charge du SRB)**

• **Réseaux secs = 238 200 € TTC**

**(répartis comme suit) :**

- > Enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité avec reprise des branchements des particuliers : 186 000 € TTC (100 % à charge du SYANE).
- > Enfouissement du réseau d'éclairage public et modernisation des installations d'éclairage avec remplacement des luminaires par des sources LED : 12 000 € TTC (15 % à charge du SYANE soit 1 800 € TTC et 85 % à charge de la Commune soit 10 200 € TTC).
- > Enfouissement du réseau de télécommunication (Réseau Téléphonique Commuté) avec reprise des branchements des particuliers et prédisposition au déploiement de la fibre optique : 46 200 € TTC (100 % à charge de la commune).

*La majorité des branchements d'eaux usées a été réalisée à ce jour, ce qui a permis de redonner aux ruisseaux « du Couttaz » et « du Nant » un état sanitaire correct.*

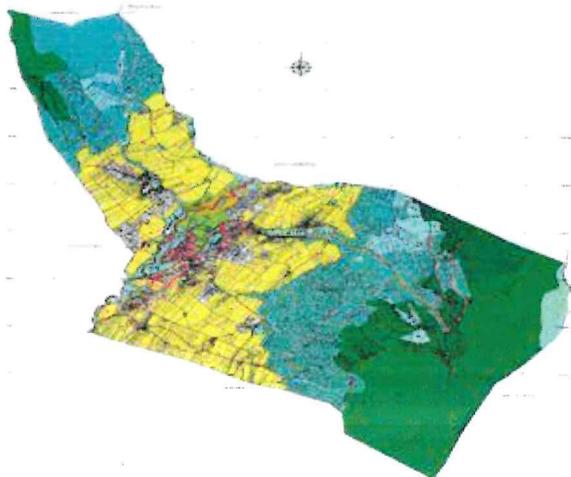
*Les travaux se sont parfaitement déroulés grâce au professionnalisme, au savoir-faire et au sérieux des entreprises missionnées, ainsi qu'à une météo plutôt clémente pendant une grosse partie de la durée du chantier.*

*Nous profitons aussi de ces quelques lignes pour remercier les riverains pour leur patience et leur compréhension vis-à-vis de la gêne qui a pu être occasionnée par moment.*



# URBANISME P.L.U.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme (AU) permis de construire, déclaration préalable doivent être déposées en mairie ou adressées par courrier ou par mail



## Autorisation d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis, permis de construire (PC), d'aménager (PA)... ou une déclaration préalable de travaux (DP). Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme (CU) pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Toutes les informations peuvent être demandées auprès des services de la commune.

Ces documents servent également d'indicateurs pour constater le dynamisme du village et son attractivité, (chiffres constants depuis plusieurs années), en 2023, la mairie d'Habère-Lullin a traité :

- 17 certificats d'urbanisme
- 53 déclarations préalables
- 12 permis de construire

## COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?

### 1/ SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN

- Auprès du service urbanisme de la commune
- Sur le site internet de la commune
- Sur le site Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>)

### 2/ RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER

- Au service urbanisme de la commune
- Sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr>)

### 3/ DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ

En mains propres ou par courrier au service urbanisme de la commune, par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [urbanisme@habere-lullin.fr](mailto:urbanisme@habere-lullin.fr).

### 4/ INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

Par le service urbanisme de la commune et les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires), instruit au regard du Code de l'Urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

### 5/ RÉPONSE

À compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif, 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir et 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire. Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc.).

### 6/ AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1<sup>er</sup> jour d'affichage.

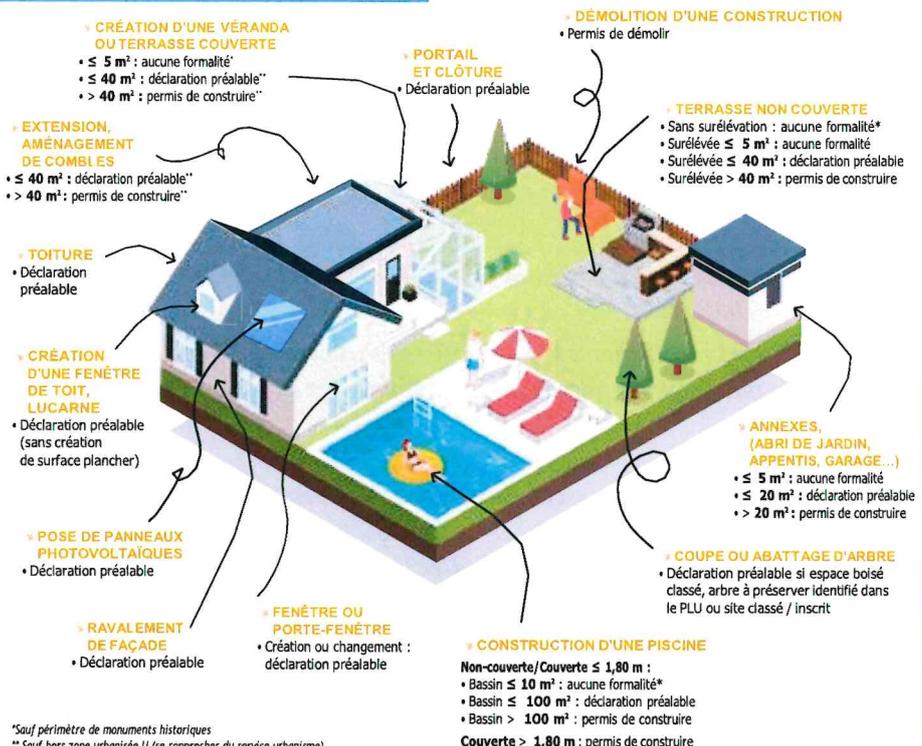
### PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Service urbanisme  
(heures d'ouverture de la Mairie)  
280 route Vieille 74420 Habère-Lullin  
Tél 04 50 39 50 85  
[urbanisme@habere-lullin.fr](mailto:urbanisme@habere-lullin.fr)

## QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).

### QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



\*Sauf périmètre de monuments historiques

\*\* Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

## RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation de travaux.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.

### Exemples de travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme :

- Les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire.
- Les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 1,50 m de hauteur et 2 m<sup>2</sup> au sol.
- Les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire.
- Les petites éoliennes.
- Les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m.

**Si votre projet n'est pas soumis à autorisation d'urbanisme, vous devez consulter, à la mairie, le plan local d'urbanisme (P.L.U). Votre projet devra respecter les règles du code de l'urbanisme et du P.L.U.**



### Exemples de travaux soumis à l'obligation de déposer une demande préalable :

- Création de 2 à 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.).
- Ravalement.
- Modification de façade.
- Percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante.
- Création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux).

- Changement de destination de locaux existants.
- Construction ou modification de clôture.
- Les adjonctions de parements.
- Les piscines non couvertes (de 10 à 100 m<sup>2</sup>).
- Construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc..), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.
- Peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine.
- Changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets battants aux volets roulants) ou de matériaux (par exemple du bois au PVC).
- Réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine....



### Exemples de travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire :

- La construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m<sup>2</sup>).
- Le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de mo-

- difier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements etc.).
- La construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, ou industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux...



## Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 du Code de l'Urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du Code de l'Urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au Procureur de la République.

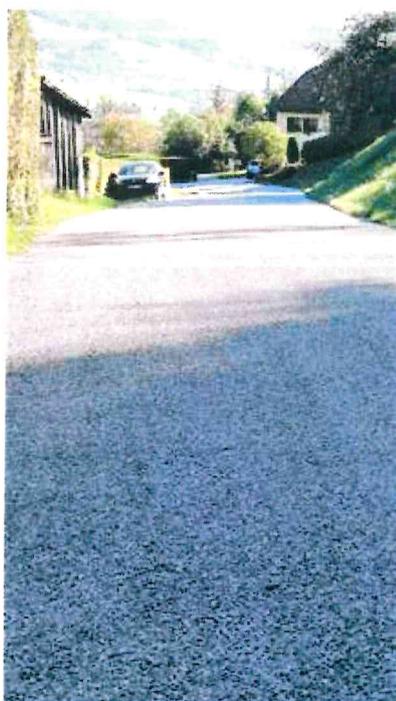
Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du Code de l'Urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le Tribunal Correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du Code de l'Urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

# VOIRIE

Le budget voirie a été revu à la baisse cette année, d'une part en raison des nombreux chantiers réalisés les années précédentes, et d'autre part, du fait que la commune devait finaliser ou avancer sur d'autres projets, comme le foyer rural.

## Nous avons donc réalisé :

- Une partie de la montée des Mâcherets en « bicouche », procédé moins onéreux que l'enrobé, mais qui a pour fonction de rallonger la durée de vie d'une chaussée peu abimée. **Coût environ 16 000 € HT.**



## INFO SYANE

La commune a fait réaliser un diagnostic du parc de l'éclairage public. Il a fait apparaître de nombreuses carences, que la municipalité s'engage à rectifier par le biais d'un plan de financement en plusieurs étapes. Ce programme est éligible au « fond vert ». Il nous permettra d'être subventionnés en partie par le Syane à hauteur de 30 % environ + l'éligibilité au « fond vert », dont la somme nous est inconnue pour l'instant. Coût estimatif de la première tranche 80 000 € HT.



- Le goudronnage de la place des conteneurs de recyclage de la route du Pont Neuf, d'une part pour faciliter le nettoyage et balayage de cette zone, et d'autre part pour éviter les projections de graviers récurrentes sur la RD 312B. **Coût environ 10 200 € HT.**



- Enfin, quelques retouches d'enrobé, et la création de renvois d'eau sur le chantier du Syane et du SRB à Torchebise.

**Coût environ 3 600 € HT.**





**Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane :**  
« Le Syane est fier d'accompagner la commune d'Habère-Lullin avec son expertise technique, ses moyens financiers, pour embarquer tout le monde face au défi des transitions énergétique et numérique. »

### **Le Syane, établissement public des énergies et du numérique de la Haute-Savoie**

Créé en 1950 par les communes, le Syane était initialement chargé du développement des réseaux d'électricité en zone rurale. Son action est aujourd'hui répartie en 7 compétences : réseaux électricité, gaz, réseaux de chaleur, éclairage public, aménagement numérique, contribution à la transition énergétique et numérique, IRVE (Bornes de recharge voitures électriques)/GNV/H2.

Depuis une dizaine d'années, le Syane a fait de la transition énergétique une de ses priorités pour répondre aux nouvelles réglementations gouvernementales visant à atténuer les impacts du changement climatique. Le Syndicat accompagne et soutient financièrement et techniquement les communes qui engagent des opérations visant à réduire leur consommation d'énergie et à moderniser leurs infrastructures.

### **Un partenaire des communes et intercommunalités pour relever les défis de la transition énergétique et numérique**

Le Syane accompagne les communes dans la rénovation de leur patrimoine bâti (mairie, gymnase, école...) et les intercommunalités dans la mise en œuvre de leur Plan Climat Air Énergie (PCAET). Depuis 2012, l'appel à projets pluriannuel du Syane propose aux communes ayant un projet énergétique globale sur un bâtiment public de bénéficier d'un soutien technique et financier. 134 projets lauréats, dont 16 en 2023, ont ainsi été accompagnés par le Syane depuis le lancement du dispositif. La commune d'Habère-Lullin a été lauréate en 2021 et reçu une subvention s'élevant à 72 000 euros pour la rénovation de son foyer rural. Les travaux effectués permettront de réaliser 40 % d'économie d'énergie par an sur ce bâtiment. À travers son programme d'éclairage public, le Syane propose la réalisation d'un état des lieux et différentes actions dans le but d'apporter des solutions pour éclairer juste, là où il faut, quand il le faut. Pour le compte d'Habère-Lullin, le Syane a fait réaliser un diagnostic des installations permettant ainsi à la commune d'avoir une meilleure connaissance des caractéristiques de son parc et des axes d'amélioration sur le plan de la sécurité électrique, des performances énergétiques et de la qualité de de l'éclairage (cerner les besoins par rapport aux usages, réduction des nuisances lumineuses, etc.). La commune a également sollicité le Syane pour faire réaliser les travaux de rénovation de l'éclairage public, et notamment les investissements d'urgence classée 1 relatifs à la sécurité électrique. Les travaux de rénovation devraient permettre de réaliser environ 47 % de réduction des puissances installées et de réduire les nuisances lumineuses.

### **Déploiement du réseau public fibre optique de la Haute-Savoie**

Le Syane construit le réseau public Très Haut Débit en fibre optique du département dont l'achèvement est prévu en 2025. Plus de 220 000 prises fibre optique sont déjà construites pour les zones d'activité et les particuliers et 100 % des nœuds de raccordements sont construits. 447 prises ont été déployées sur la commune d'Habère-Lullin et 278 prises en attente de l'être (voir la cartographie en page suivante : les logements en « reprogrammation en cours » [triangle jaune] sont en attente des enfouissements des ouvrages télécoms en coordination avec des travaux du SRB dont les débuts étaient prévus avril 2023.)

À noter aussi qu'en concertation avec le secteur public comme privé nos équipes s'investissent dans les usages et les services numériques portant sur des questions aussi sensibles que la cybersécurité, l'école numérique, la gestion des données, la cartographie des réseaux, etc.

#### **CHIFFRES CLÉS**

**+220 000**

**prises fibre optique déjà construites pour les zones d'activité et les particuliers**

**192**

**bornes de recharges pour véhicules électriques sur le réseau eborn (11 départements) en Haute-Savoie à fin 2022**

**13,8** GWh/ef/an

**d'économies sur 10 ans (2012-2022) sur les consommations énergétiques des bâtiments publics**

**9,5**

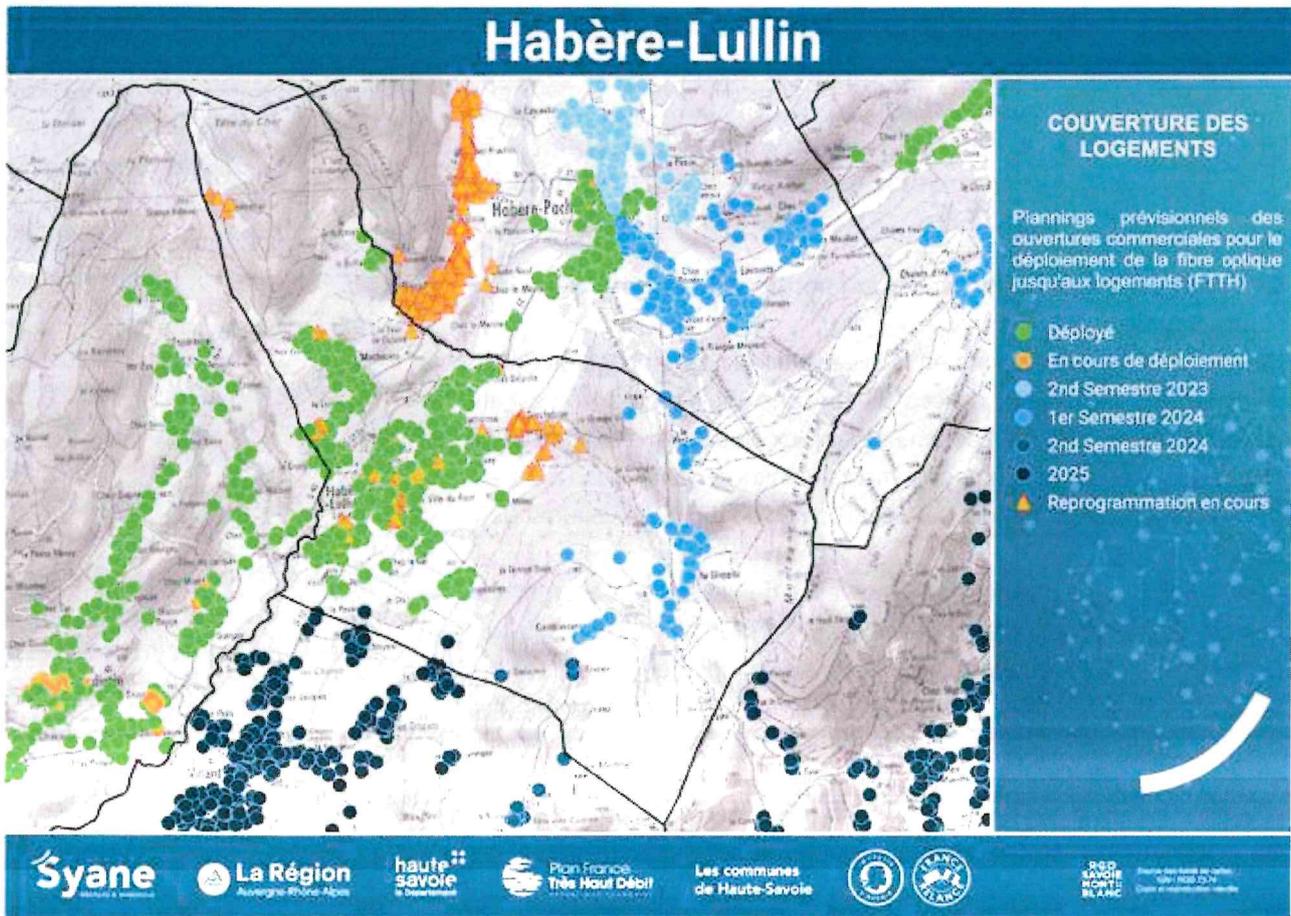
**millions d'euros investis aux côtés des communes pour la rénovation de l'éclairage public en 2022**

#### **Gestion des concessions**

**13 323** km

**de réseaux de distribution publique d'électricité**

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



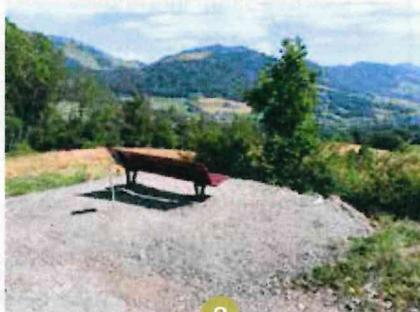
## Travaux divers



1



3



2



4

- 1 Torchebise
- 2 Panoramique au Buffat
- 3 Barrière de l'école
- 4 Parc du château

# LES BATIMENTS COMMUNAUX

## Enfin, le Foyer Rural rénové !

Après un peu plus de 2 ans de fermeture, nous avons pu, mi-décembre 2023, réouvrir le Foyer Rural.

Disposant maintenant de 3 salles indépendantes avec sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR), le Foyer Rural a fait « peau neuve » dans beaucoup de domaines : isolations thermique et phonique, électricité, plomberie, peintures extérieures et intérieures, carrelages, portes intérieures et extérieures, drainage pour récupération des eaux pluviales et des eaux usées et installation de la fibre.

**Un local de stockage pour le matériel a été ajouté dans l'extension.**

La chaudière à fuel a été remplacée par une chaudière « à pellets » qui, en lien avec la CTA (Centrale de Traitement de l'Air) donnera du confort aux utilisateurs, permettra des économies et répondra aux nouvelles normes environnementales.

Une sonorisation, un vidéoprojecteur et un écran neuf ont aussi été installés.

**La réalisation et le suivi des travaux n'ont pas été simples :**

- À la démolition, tout d'abord, nous avons découvert qu'un certain nombre de travaux nécessaires n'avaient pas été prévus tel que le remplacement de la toiture et des coffrets électriques.
- Pour d'autres travaux, ce sont des écarts entre les études et la réalité qui ont été constatés (oublis de certaines prestations ou mesures erronées).
- Durant l'avancement du chantier, nous avons dû revoir ou ajouter de nombreuses prestations indispensables pour une finition optimale (par ex : placage des murs de la grande salle pour cacher un béton trop grossier pour être peint directement).
- Et malheureusement, bien d'autres choses encore...



Vous l'avez compris, tous ces éléments ont non seulement retardé la réouverture du Foyer Rural mais ont aussi eu un impact financier.

Nous sommes cependant satisfaits du résultat et notamment de la luminosité des locaux et de l'originalité de la grande salle.

Nous espérons que, vous aussi, vous apprécierez ces nouveaux locaux.



# VIE COMMUNALE

## Comité des fêtes

Le comité des fêtes d'Habère-Lullin a pour mission de dynamiser le village et de mettre en avant son patrimoine à travers une multitude de manifestations. Doté d'une équipe motivée et dynamique, il offre tout au long de l'année une variété d'animations adaptées à tous les publics.

Le comité des fêtes est ouvert à tous et accueille chaleureusement toutes les personnes prêtes à s'impliquer dans ses projets actuels et futurs. Cette atmosphère d'enthousiasme et d'engagement crée une véritable dynamique communautaire, contribuant ainsi à renforcer le lien social au sein de notre village.

Les événements du comité des fêtes d'Habère-Lullin pour l'année 2023 sont riches en diversité et promettent des moments conviviaux pour tous les habitants.

## Voici un aperçu des temps forts :



**La dictée des Marmottes en mars :** une immersion nostalgique dans une salle de classe de l'école, offrant aux participants l'opportunité de retomber en enfance. Un moment convivial très apprécié par tous.



**Le HL Fest en août :** des concerts gratuits, offrant la possibilité d'apprécier les performances de jeunes artistes en début de soirée. Un événement à grand succès.



**Le Vide-Greniers en juin :** des centaines d'exposants envahissent le parc du château, créant un rendez-vous incontournable pour les amateurs de bonnes affaires.



**L'oxy'Crossetaz en juillet :** des activités en pleine nature, au bord de l'eau, permettant aux petits et grands de profiter de la beauté naturelle de l'endroit.



**Le marché de Noël en novembre :** une manifestation sur deux jours qui demande beaucoup d'efforts, avec une trentaine d'exposants créateurs. Une nocturne le samedi agrémentée d'un repas montagnard.



**Le Goûter de Noël des enfants en décembre :** un spectacle enivrant financé par la commune, suivi d'un goûter organisé par le comité des fêtes. Un grand succès, avec une moyenne de 80 enfants présents.



**Pour l'année 2024, le comité des fêtes annonce le retour de la soirée Disco Tartiflette, qui se tiendra dans la salle des fêtes de la commune récemment rénovée.**

Le comité des fêtes exprime sa sincère gratitude envers le département et la communauté de communes pour leur soutien financier, et surtout envers la mairie, dont le soutien indéfectible contribue grandement à la réussite de ces événements festifs au sein d'Habère-Lullin.

## La nuit des hiboux



## Concert à l'église



## Chantier Jeunes Initiative de la commune

En 2023, une initiative a été lancée par les élus du village : la mise en



place d'un «chantier jeunes» étalé sur quatre demi-journées au cours de l'été. Trois jeunes, Mathis, Elliott et Yuan, se sont engagés dans cette démarche, encadrés par une animatrice qualifiée. Leur dévouement et leur polyvalence ont été mis à contribution au service de la commune. Au cours de cette expérience inédite, ils ont entrepris la peinture de jeux dans la cour de l'école et apporté leur aide à l'association Anim'Habères

Jeunes pour diverses tâches. L'engagement de ces jeunes a été particulièrement significatif, démontrant à la fois leur investissement et leurs compétences variées.

Forts de cette première expérience, les élus envisagent sérieusement de renouveler l'expérience du «chantier jeunes» en 2024, témoignant ainsi de l'impact positif de cette initiative sur les jeunes de la commune.



# ENVIRONNEMENT



## Nettoyage des alpages



## Une journée à La Glappaz

Depuis 2022, nous organisons courant octobre une journée participative pour le débroussaillage d'une partie de l'alpage de la Glappaz.

Cette journée très conviviale réunit des alpagistes, des randonneurs à ski, des élus, des chasseurs, des habitants d'Habère-Lullin, de la Vallée Verte, des membres de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et de la FNE (France Nature Environnement).

Ce 7 octobre 2023, ce sont 29 personnes qui sont venues prêter main forte à cette manifestation.

Après un café croissant, tous les participants sont partis arpenter l'alpage munis de débroussailluses, sécateurs, râteaux... pour nettoyer cet espace dédié aux pâturages.

Le travail terminé, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas offert par la mairie, pris au pied du chalet de Dédé et Anne-Marie.



## Les sentiers

Nous avons entrepris des actions pour les sentiers (les chemins ruraux) de la commune. D'une part, nous avons commencé à rénover les panneaux indicateurs en bois sur le versant de la Glappaz, nous poursuivrons aussi sur le versant de l'Herpettaz.

D'autre part, nous allons procéder à un inventaire le plus complet possible des sentiers sur ces deux versants. Certains sentiers doivent être réouverts ou redécouverts, d'autres vont nécessiter un entretien pour améliorer le parcours.

## Le lac de La Crossetaz

Nous avons poursuivi la mise en valeur du secteur de la Crossetaz, de nouvelles bornes ont été posées dans l'arboretum, des plantations ont été réalisées et deux panneaux (un à l'entrée du chemin de la Crossetaz et un au bord du lac) fournissent des informations sur la vie et sur les animaux de la forêt. Nous vous invitons à aller les découvrir.



# Lutte contre le frelon asiatique



## Origines et propagation :

Le Frelon asiatique (*Vespa Velutina*) est une espèce exotique envahissante qui est arrivée sur le territoire Français en 2004. Aujourd'hui, l'ensemble de la France est colonisé, ainsi qu'une grande partie de l'Europe de l'Ouest.

Cette colonisation rapide est notamment due au caractère opportuniste de cette espèce et à un nombre extrêmement restreint de prédateurs en France.

## Les risques :

Le frelon asiatique est un risque majeur pour la biodiversité, l'agriculture et la population. Un nid consomme en moyenne 11 kg d'insectes sur une saison dont une majorité d'insectes pollinisateurs tel que les abeilles (domestiques ou sauvages). Plus de 70% des cultures et de la flore en France sont pourtant dépendants des insectes pollinisateurs pour la pérennité des espèces. Ce ravageur est également connu pour son impact délétère sur les vergers dans lesquels il consomme la chaire des fruits. Le dernier risque et non des moindres est le caractère agressif du frelon asiatique en cas de stress, il peut donc présenter un risque réel pour la population. Sa tendance à s'installer dans les zones urbaines ou péri-urbaines le rend dangereux, notamment lorsque les nids se trouvent dans des haies (attaque lors de la taille). Le coût écologique et économique de cet insecte n'a pas encore été évalué, mais il pourrait facilement dépasser annuellement la barre du million d'euros.



## La lutte :

La lutte contre le frelon est encadrée par des Organismes à Vocation Sanitaire (OVS). En région AURA, ce sont les Groupements de Défense Sanitaire (GDS) qui sont en charge de l'organisation de la lutte et une plateforme de signalement a donc été créée [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) pour permettre de localiser les nids et les détruire lorsque cela est possible. Un plan de piégeage est également mis en place chaque année de mi-mars à mi-mai pour capturer le maximum de futures reines. Il est essentiel de pratiquer le piégeage avec parcimonie car, un piège non sélectif qui laisse entrer les autres insectes et ne leur permet pas de sortir, présente également un risque pour la population d'insectes.

## RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE

**Il ne faut pas confondre le frelon asiatique avec son homologue européen (*Vespa Crabo*) qui est une espèce autochtone.**

**Le frelon asiatique a l'extrémité des pattes jaune et un abdomen plus foncé (voir photo ci-dessous)**



**Leurs nids diffèrent également, celui du frelon asiatique est totalement fermé alors que celui du frelon européen est ouvert dans sa partie inférieure.**

**Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du Muséum d'Histoire Naturel (<https://frelonasiatique.mnhn.fr/>)**

# Silvalor



Visite d'agents et d'élus au Silvalor

## + D'EMBALLAGES TRIÉS, C'EST + DE MATIÈRES À RECYCLER

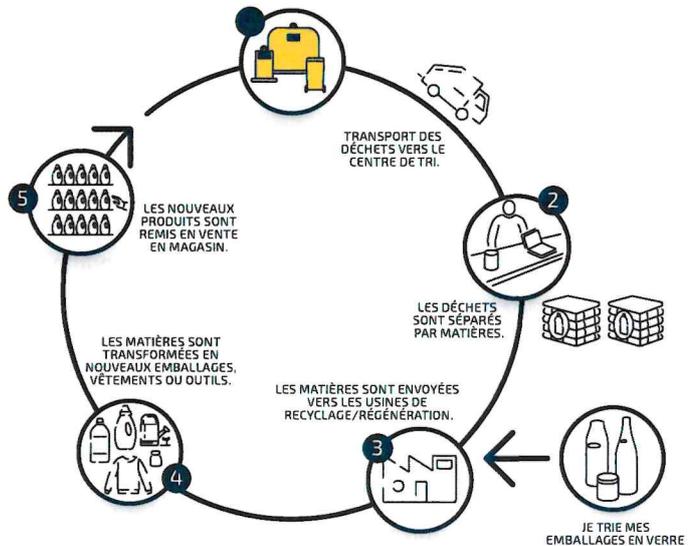
Syndicat Intercommunal de VALORisation

Une question sur les ordures ménagères ou sur les déchèteries ?

> 06 78 15 47 17

## LE GUIDE DU TRI

## QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS TRIÉS ?



### TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



#### LES BONS GESTES DE TRI

- 1 BIEN LES VIDER, SANS LES LAVER.
- 2 LES SÉPARER LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC.

### TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



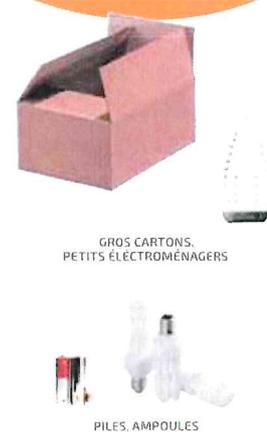
#### LES ASTUCES

- 1 BIEN LES VIDER, SANS LES LAVER.
- 2 LES BOUCHONS ET COUVERCLES VONT DANS LE CONTENANT JAUNE.

### COMPOST



### DÉCHÈTERIE



RETROUVEZ LES CONSIGNES DE TRI SUR L'APPLI CITEO

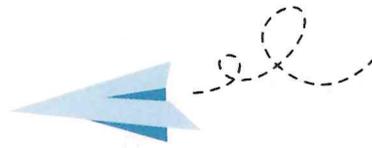


### LES ORDURES MÉNAGÈRES



#### L'ASTUCE

JOUETS, VÊTEMENTS ... PENSEZ À LES DONNER !

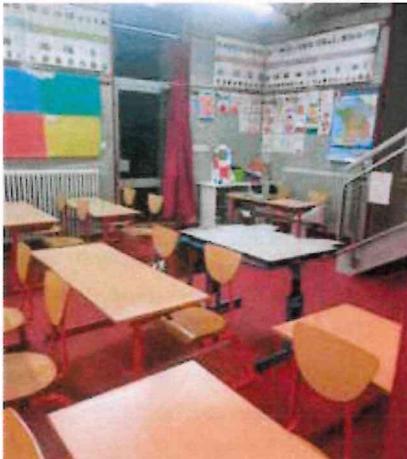


# ÉCOLE

**Cette année encore, l'équipe municipale a offert le désormais traditionnel "café-croissants", un bon moment de convivialité et d'échanges pour démarrer l'année scolaire.**

Dans les classes primaires de notre village, l'équipe enseignante est constituée pour assurer un encadrement de qualité.

- **Delphine MEYNET** est responsable des CM2 et assure également la direction de l'établissement. Le vendredi, en son absence, **Charline BRUMEL** prend en charge sa classe.



- **Delphine GAGNAIRE** s'occupe des CE1/CE2.

- **Maelle DIANIN** prend en charge la classe de CE2/CM1.

- **Denis GRILLET** et **Charline BRUMEL** complètent l'équipe avec une classe de CM1/CM2.

## Du côté des classes de maternelle :

- **Mme GUILLAUDIN** enseigne en petite et moyenne section, avec le soutien de **Fabienne GAYDON**, ATSEM.

- **Valérie GAVORY** est responsable des petites sections, moyennes sections, et grandes sections, avec le soutien d'**Estel BRUSSON**.

Une équipe dynamique et dévouée qui fournit un environnement éducatif favorable à l'épanouissement de chaque élève tout au long de l'année scolaire.

**Le regroupement pédagogique accueille cette année un total de**

**267 élèves,**

**de la petite section au CM2.**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque vendredi après-midi, les classes se rendent à la bibliothèque à tour de rôle pour une pause lecture encadrée par des bénévoles et une animatrice. Cette initiative vise à encourager la découverte et l'amour de la lecture chez les élèves.



## La restauration scolaire

Nous collaborons toujours avec « La Cordée », une société située en Vallée Verte qui privilégie les produits locaux. Une nouveauté cette année, la commission scolaire a décidé de mettre en place des repas végétariens toute la semaine, en plus du repas déjà proposé à tous les



enfants une fois par semaine. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de diversification des menus et de sensibilisation à une alimentation équilibrée.

## Information importante :

Afin de pouvoir accueillir un enfant en situation de handicap, quelques aménagements ont été effectués, notamment l'installation d'une rampe d'accès aux bâtiments des primaires et la modification d'une classe.

Ces ajustements visent à garantir un environnement inclusif et accessible à tous les élèves.

# BADABOUM

La crèche Badaboum est ravie de la signature sur 2023 de la CTG (Convention Territoriale Globale) entre la Communauté de Communes de la Vallée Verte et la CAF. Cette convention permet un appui financier pour notre structure associative à gestion parentale.



Si les locaux sont communaux, le fonctionnement est géré par l'association Badaboum représentée par un bureau de parents bénévoles motivés qui offrent de leur temps pour la gestion financière et ressources humaines ainsi que les prises de décisions importantes.

Notre équipe est constituée de 11 professionnelles et de 2 apprenties.

Au quotidien, 4 professionnelles gèrent 22 enfants de 5 mois à 4 ans en leur proposant des activités ludiques, en les accompagnant vers l'autonomie et leur offrant des soins d'hygiène et de sécurité individuelle. Les stagiaires sont toujours les bienvenus dans notre structure.

**CETTE ANNÉE  
NOTRE PROJET  
PORTE SUR LE THÈME  
DU CIRQUE**



**Nous évoluons toujours au quotidien dans la mise en place des pratiques liées à notre labélisation écolo crèche. Nous privilégions au maximum les produits locaux pour les repas et goûter des enfants (La Cordée, boulangerie de Villard, circuit court de Sophie, épicerie Bio, fruits du marché...).**

Notre grand projet pour le Printemps 2024 est de végétaliser notre cours extérieure, toute personne de la vallée peut venir nous rencontrer pour partager ses connaissances, conseils ou dons de matériel dans cette belle aventure.

Les rencontres avec nos aînés de la MARPA «la Clairière» sont toujours des moments très complices et d'échanges. Cette année, nous souhaitons leur ouvrir nos portes et les accueillir au sein de Badaboum.

Pour le plus grand plaisir des enfants, nos partenaires sont toujours présents et nous offrent leur temps. Merci à la bibliothèque d'Habère-Lullin, la médiathèque de Boège et la ludothèque de Saint-Jeoire.

# APE

**L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES APE DES HABÈRES**

Bureau actuel : **Blandine** (présidente), **Gwendoline** (vice-présidente), **Fabien** (trésorier), **Alexandra** (vice-trésorière), **Gaëlle et Sarah** (secrétaires).

Notre mission au sein de l'association est de collecter des fonds pour soutenir et aider à financer les projets du regroupement pédagogique (RPI) des Habères. En collaborant avec les parents, les enseignants et la communauté locale, nous œuvrons pour créer des opportunités enrichissantes et contribuer au bien être éducatif de nos enfants. Rejoignez-nous dans cette aventure éducative collective et ensemble faisons une différence positive dans le parcours éducatif de nos enfants.

Si vous partagez notre passion, nous vous invitons à devenir membres actifs de l'APE des Habères.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook et Instagram.

**N'hésitez pas à prendre contact avec nous : 06 77 46 34 85 - apedeshaberes@gmail.com**

# ANIM' HABÈRES JEUNES



Anim'Habères Jeunes (AHJ) est une association qui propose des activités aux enfants de 3 à 15 ans avec une animatrice et une directrice qui assume également le rôle d'animatrice. Les activités ont lieu après l'école du lundi au vendredi, le mercredi s'ajoutent des sorties extérieures toujours sous le signe du rire et de la bonne humeur. L'association propose également des animations durant les vacances scolaires. Les enfants sont accueillis à la sortie des classes par l'équipe et les parents viennent rechercher leur enfant à la fin de l'activité, soit à la salle d'activité à Habère-Lullin soit à la salle d'activité d'Habère-Poche.

**Nous remercions les communes d'Habère-Poche et d'Habère-Lullin pour la mise à disposition des locaux tout neufs, un réel plaisir pour tout le monde. Merci également aux agents communaux des deux communes, toujours prêts à répondre à nos différents besoins.**



L'association est animée par une équipe de bénévoles. Amélie CLAIREMONT et Séverine LELONG en ont repris respectivement la présidence et la vice-présidence. Nous adressons un chaleureux remerciement à Séverine VAUDAUX et Aurélie DELIEUTRAZ pour leur implication sans faille durant toutes ces années.

# BIBLIOTHÈQUE

## 2023 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Depuis 26 ans la bibliothèque d'Habère-Lullin est fidèle à sa mission culturelle auprès de tous les habitants, petits et grands. Elle s'engage particulièrement dans l'éveil et dans l'accompagnement du plaisir à la lecture pour les jeunes enfants de la crèche et de l'école.

Nouveau logiciel, nouvel ordinateur, Habère-Lullin intègre un programme de mise en réseau des bibliothèques de la Vallée Verte. Une avancée permise par la volonté des élus pour faciliter à chacun l'accès à la lecture.

Si sans argent on ne peut rien faire, ce changement a un coût pour la commune, sans bénévole, on ne fait rien non plus.

Bénévoles que la municipalité tient à remercier pour leur engagement, leur dévouement, leur présence...

Un grand merci à tous celles et ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre la bibliothèque d'Habère-Lullin.

Venez vite découvrir les nouveautés : romans et album adultes/jeunesses, bandes-dessinées, mangas, documentaires...

Un large choix vous attend et le tout gratuitement (après inscription).

### HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi 16h30 - 17h

Samedi 10h - 12h

L'inscription est gratuite

## CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Cette année 2023, nous n'avons pas pu organiser, à notre grand regret, le repas de nos aînés car le Foyer Rural était en rénovation. Ce n'est que partie remise ! nous aurons la joie de nous retrouver pour un moment convivial en 2024.

Les colis, faits avec des produits de notre région, ont été distribués courant décembre

**L'équipe du CCAS vous souhaite une belle et heureuse année 2024**



### Vous êtes en difficulté ?

**Le CCAS de notre commune peut vous aider !**

#### Prenez contact :

- **Secrétariat de la Mairie** - 04 50 39 50 85 - [accueil@habere-lullin.fr](mailto:accueil@habere-lullin.fr)

- **Pôle social de Saint-Jeoire** - 04 50 33 23 48 pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale qui est présente le jeudi matin à la Mairie.

Chaque demande est étudiée en toute confidentialité.

## Plan Canicule

Dans le cadre du plan national de prévention contre la canicule et les risques sanitaires, les personnes de plus de 65 ans isolées et/ou handicapées résidant à leur domicile peuvent se faire connaître auprès du C.C.A.S afin d'être inscrites sur un registre nominatif confidentiel. Cette information nous permettra de vous contacter pour nous assurer de votre état de santé et de vos besoins.

**Si vous souhaitez bénéficier de cette aide, merci de contacter la mairie.**

**FORMULAIRE À RETIRER EN MAIRIE**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Êtes-vous bénéficiaire d'un service d'aide à domicile ?  
 OUI  NON

Nombre d'interventions par semaine ?  OUI  NON

Bénéficiez-vous d'un téléalarme ?  OUI  NON

Êtes-vous une personne handicapée ?  OUI  NON

Personne à contacter en cas de problème \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Tel. \_\_\_\_\_

## La Clairière fête ses 30 ans dans la joie et est pleine de vie.

Une belle année qui a vu les trente ans de cette institution incontournable pour les personnes atteignant un certain âge désirant vivre en Vallée Verte. Habère-Lullin est un havre de paix pour celles et ceux qui choisissent d'habiter chez eux tout en profitant d'une vie non isolée.

Un chez-soi privatif de plain-pied, un espace de vie collectif et un jardin où l'on peut se détendre et tout cela à proximité d'un village et d'une vallée vivants. Voilà le cadre idéal pour bien vieillir !



### LES TRENTE ANS DE LA CLAIRIÈRE ET PLUS.

Samedi 10 juin 2023 après l'accueil des invités avec café et viennoiseries, c'est le directeur Kévin BIEHLER qui a souhaité la bienvenue à tous les participants à cette journée. La présidente Anne DESBIOLLES, l'ancien maire Pierre DESBIOLLES, François BLANCHUT ex délégué régional de la MSA, Laurent DESBIOLLES maire actuel, ont retracé l'histoire de la maison. Puis la députée Christelle PETEX-LEVET, le conseiller départemental Joël BAUD-GRASSET ont redit leur attachement à cette structure idéale en Vallée Verte. À cette occasion une exposition avait été montée par les résidents, les accompagnatrices de la Marpa, Yves PEYRANI et le personnel de la commune d'Habère-Lullin. Après le buffet préparé par la Marpa la fête se poursuivait par de nombreuses animations : chansons et musique du Feulfiazhe très appréciées, Sebi l'homme-fanfare, Johann et l'atelier musique fort prisé, maquillage... Anim'Habères Jeunes avait préparé une flash mob et une tombola qui a connu un vif succès. D'autres animations ont aussi émaillé l'année. Le marché de Noël qui a rassemblé une foule joyeuse et donné du baume au cœur à tous les résidents malgré le froid. Une autre rencontre autour d'un barbecue géant a permis de mieux sentir la fin de la période Covid et de découvrir le formidable travail de l'équipe des accompagnants.

### UNE RÉSIDENTE PARLE DE SON POURQUOI À LA CLAIRIÈRE.

**Pourquoi suis-je aujourd'hui à la Marpa « La Clairière » ?**

« Je suis venue voir ma fille pour changer d'horizon. J'ai quitté ma région provençale pour me dépayser et en me promenant avec ma fille je lis sur une pancarte le nom « La Clairière » et je demande à découvrir ce lieu au joli nom.

Nous nous sommes avancées vers l'entrée et avons été accueillies et invitées à découvrir cet endroit si chaleureux. Reçues par Céline et Kevin j'ai percé le secret de cette maison de paix et de sérénité. J'ai ressenti une grande émotion et me suis sentie à l'instant même très à l'aise. Là, j'ai su que c'était le lieu où je pourrais vivre dans la Paix et plus jamais « Seule » ! J'ai tout de suite dit à ma fille : « C'est là que j'aimerais venir y vivre, maintenant que je ne peux plus vivre seule ». Chantons en chœur : « Non...Je ne regrette rien... »

### UNE ACCOMPAGNANTE STAGIAIRE DÉVOILE SES MOTIVATIONS.

**Pourquoi avoir choisi la Marpa pour faire mon stage ?**

« J'étais déjà venue faire un stage il y a deux ans pour ma première année de formation SAPAT (Service à la Personne et au Territoire) et j'avais tellement apprécié la structure que j'ai refait une demande de stage pour mon année de terminale. Je trouve que l'approche des personnes âgées à la Marpa est vraiment bien car on se sent à l'aise avec les résidents et on peut discuter avec eux. J'ai vécu des moments incroyables ici, comme le repas hivernal que j'avais préparé avec des camarades de ma classe et quelques résidents. Nous avons tous apprécié, les résidents étaient heureux, ils dansaient et chantaient. Je recommande vraiment la Marpa que ce soit l'équipe qui m'a vraiment bien accueillie et intégrée, mais aussi les résidents qui sont super gentils et bienveillants. »

# DEVOIR DE MÉMOIRE



**« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »**

**Ces mots, sont ceux prononcés par le Général de Gaulle sur les ondes de la BBC le soir du 18 juin 1940.**

Depuis le 10 mars 2006, le 18 juin est institué, par décret, « Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi » et est désormais inscrit au calendrier des commémorations annuelles.

C'est ainsi que depuis 2006, cette journée donne lieu à des cérémonies commémoratives sur l'ensemble du territoire français, en rappelant à chacun, le courage, la détermination et le sacrifice de nos soldats et hommes de l'ombre morts pour la France.

Sur notre commune, cette cérémonie s'est déroulée le dimanche 18 juin 2023 au Monument aux Morts, en présence de Monsieur Laurent DESBIOLLES Maire

de la commune, de Monsieur Michel BAUDEN Délégué Départemental de l'Association des Familles des Compagnons de la Libération, du Général (CR) Pierre MARTRE Délégué Général de la France Libre, de Monsieur Christophe FOURNIER Conseiller Régional, de Monsieur Joël BAUD-GRASSET Vice-Président du Conseil Départemental, également des représentants des communes voisines, des Associations d'Anciens Combattants et de mémoire, et de la population.

À cette occasion, élus, autorités civiles et militaires, Associations en lien avec les guerres, Anciens Combattants, porte-drapeaux ainsi que les habitants de la commune d'Habère-Lullin ont rendu un hommage aux morts pour l'ensemble des conflits, à travers la lecture de messages, chants et dépôts de gerbes.

**Pour cette cérémonie, deux noms ont été inscrits sur le Monument aux Morts de la commune**

**GENOUD Félix**

« Disparu » lors de la guerre 1870-1871

**DESJACQUES Claude André**

« Mort pour la France » en 1922 des suites de ses blessures.

Les plaques ont été dévoilées en présence des descendants de Monsieur DESJACQUES.

Après l'hommage aux Morts pour la France de toutes les guerres, la cérémonie s'est poursuivie près du monument avec l'inauguration du Square «Général André DEVIGNY - Compagnon de la Libération» né à Habère-Lullin le 25 mai 1916, en présence des membres de sa famille. C'est dans le respect et la dignité que ce 83<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 par le Général de Gaulle a été célébré à Habère-Lullin. Ce devoir de mémoire essentiel et indispensable aux jeunes générations actuelles et à venir, rappelle à chacun en pleine conscience, la gravité, le désastre, les traumatismes : L'HORREUR de la guerre...

**« La paix n'est pas quelque chose que vous souhaitez,  
C'est quelque chose que vous créez,  
Quelque chose que vous accomplissez,  
Quelque chose que vous êtes,  
C'est quelque chose que vous donnez aux autres. »**



Citation de John LENNON lue par Laurent DESBIOLLES Maire, en clôture de son discours, marquant ainsi la fin des commémorations du 80<sup>e</sup> anniversaire du Drame du Château.

Expositions, spectacle et cérémonie officielle aux Monuments aux Morts ont rappelé à tous qu'il y a 80 ans notre village était plongé dans l'horreur. Cette tragédie restera comme une blessure ouverte à Habère-Lullin. Souvenons-nous !

## RETOUR SUR LE PASSÉ

# Une Histoire de Famille



(Globe P. R.)  
CHATEAU DE SONNAZ  
A HABÈRE-LULLIN

À l'époque où l'illustre famille des de Montvuagnard disparaissait de la petite cité de Boège, une ancienne famille de Savoie, vient la remplacer dans la vallée et prendre racine dans la Haute-Menoge, sur le territoire d'Habère-Lullin. Il s'agit de la famille Gerbaix de Sonnaz.

Vers 1540, vit aux Habères, Philippe de Mudry, seigneur des forêts d'Habère-Poche, il est reconnu comme fondateur de la chapelle de Sainte-Agathe, dans l'église d'Habère-Lullin. Françoise-Gabrielle, sa fille unique, épouse, François-Michel de Gerbaix de Sonnaz.

Pendant la bonne saison, le jeune couple vit à Reculfou, résidence de la famille Mudry. Nous sommes alors en 1641, mais ce n'est que le 26 juin 1696 que leur fils, Joseph de Gerbaix rajoute le titre de « seigneur d'Habère-Lullin » en achetant tous les droits seigneuriaux du dernier marquis de Lullin.

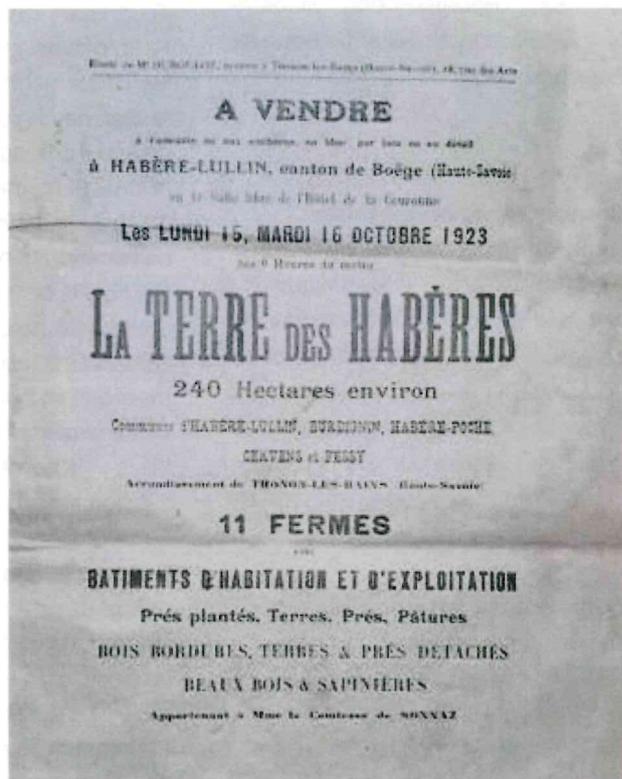
Et les seigneurs d'Habère-Lullin vont se succéder.

En 1702 Joseph de Sonnaz, capitaine de cavalerie forme une compagnie de dragons dans la vallée de Boège, la Savoie luttait contre la France. Il doit mettre fin à sa carrière militaire pour cause de surdité.

Son fils Claude-Jean-Baptiste participe aux campagnes d'Italie, en 1714, ensuite il se consacra à sa famille.

Son fils aîné Janus naît en 1736 et aura à son tour 5 enfants...

Joseph-Marie voit le jour en 1780. Nommé gouverneur des princes de Savoie par le roi Victor-Emmanuel, il n'a qu'une fille, Josephine, devenue baronne de Livet, par son mariage. Joseph-Marie de Sonnaz meurt à Thonon en 1861, laissant à Joséphine sa fortune et son château d'Habères.



En 1860 la famille de Sonnaz opta pour l'Italie où elle continua à servir la maison de Savoie.

Joséphine et son mari, le baron de Livet firent de nombreux séjours au château d'Habère-Lullin.

C'est au début du XX<sup>e</sup> siècle que la famille de Sonnaz se sépara de leurs biens possédés en Vallée Verte.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE

## CCVV



### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, C'EST QUOI ?

La CCVV regroupe les 8 communes ci-après : Habère-Poche, Habère-Lullin, Burdignin, Villard, Bogève, Boège, St André de Boège et Saxel

### QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DE LA CCVV ?

#### Compétences obligatoires :

- aménagement de l'espace (SCOT)
- développement économique : intervention en matière de foncier, création et aménagement de zone d'activité industrielle, promotion du tourisme, collecte et traitement des déchets, assainissement et eaux, création et aménagement d'aires d'accueil pour les gens du voyage...

#### Compétence optionnelles :

- écoles maternelles
- assainissement des eaux usées
- équipement sportif et de loisirs
- voies communautaires
- équipements scolaires
- médiathèque
- cinéma
- action sociale d'intérêt communautaire

#### Compétences facultatives :

- TDF relais
- transports scolaires
- sentiers intercommunaux
- réseau rural d'éducation
- MFS Maison France Services



### France services, les agents en parlent

#### Comment définirez-vous France Services ?

Nous sommes un guichet unique qui donne accès aux principaux organismes de services publics. Situé au sein de la Maison de la Vallée Verte à Boège depuis avril 2023, nous recevons le public sur une grande amplitude horaire. Il existe également des plages dédiées uniquement aux RDVs pour des dossiers plus complexes. Cela nous permet d'accompagner au mieux l'utilisateur. Trois postes informatiques sont également en libre-service.

#### Quels sont les services proposés ?

Tous types de démarches qui concernent la santé, la famille, les impôts... Rendre autonome dans les démarches administratives informatiques en les accompagnant ! Il faut bien saisir que nous aidons les usagers sur les démarches uniquement auprès de nos partenaires avec lesquels nous avons un appui privilégié. À savoir : les impôts, l'assurance maladie, l'assurance retraite, la CAF, la mutuelle des salariés agricole, Pôle Emploi, ANTS, Point justice. En 2024, il est prévu l'arrivée d'un nouveau partenaire l'ANAH : l'agence nationale de l'amélioration de l'habitat. Nous avons également des partenaires locaux : le CAUE et le conciliateur de justice qui assurent des permanences gratuitement dans nos locaux, et Haute-Savoie rénovation énergétique dont les permanences sont à l'arrêt jusqu'en 2024. Il est important de noter que le service est gratuit mais qu'il faut prévenir en cas d'indisponibilité de se rendre au RDV !

#### Des exemples ?

Vous vendez ou achetez une voiture ? Vous pouvez faire la déclaration de cession si vous êtes le vendeur ou la déclaration de carte grise si vous êtes l'acheteur. Vous êtes au chômage ? Nous vous aidons à vous actualiser sur le site de Pôle Emploi. Une naissance ? Nous vous aidons à remplir le dossier de demande en lien avec la CAF. Votre retraite ? Nous vous accompagnons pour la création de votre compte et effectuons ensemble les simulations de départ à la retraite. En cas de questions spécifiques à votre situation, nous vous aidons à poser vos questions via l'espace messagerie de votre compte.

Pour toutes démarches, il faut avoir une adresse électronique. Vous n'en avez pas ? Nous vous aidons à en créer une !

Il faut bien noter que nous apportons des réponses de bases, nous passons le relais au partenaire compétent pour des questions plus précises. On ne se substitue pas aux partenaires car ce n'est pas notre mission.

En conclusion, nous sommes là pour informer et accompagner les usagers.

Isabelle et Valérie, agents France Services

Contact : 04 50 39 09 20 - [vallee-verte@france-services.gouv.fr](mailto:vallee-verte@france-services.gouv.fr)

Adresse : 131 rue de la Vallée verte - 74420 Boège

Horaires d'ouverture

Le lundi : de 9h à 12h30 de 14h à 19h

Le mardi : de 9h à 12h30 de 14h à 17h30

Du mercredi au vendredi : de 9h à 12h30

Sur rendez-vous le mercredi et le jeudi de 14h à 17h30.



# ASSOCIATIONS

## NOUVEL ASSAUT

**une 7<sup>e</sup> année  
pleine de surprises.**

**Cette année 2023-2024 qui se profile annonce une année haute en manifestations.**

Tout d'abord, nous relançons notre Théâtral'Assaut. Après plusieurs années blanches suite à la pandémie et aux diverses salles en travaux dans la Vallée Verte, nous pouvons à nouveau inscrire ce match d'impro à notre calendrier. Cet Apéro Théâtral se tiendra dans la salle des fêtes de Saint André de Boège, le samedi 23 mars 2024. Cette soirée accessible à tous sera une excellente occasion de se rencontrer dans un contexte différent de nos soirées musicales habituelles.

S'en suivra la sixième édition de notre



désormais célèbre Valley of Dub, qui se déroulera le samedi 21 avril. Cette année, nous pourrons accueillir notre public de plus en plus nombreux dans la grande salle d'Habère-Poche, qui est désormais accessible. La programmation ravira les adeptes de reggae dub, mais fera également découvrir ce style musical incontournable à ceux qui ne le connaissent pas encore.

Bien entendu, notre événement estival Nouvel Assaut Parc'en Live est déjà en préparation, et se tiendra le samedi 6 juillet dans le parc de la mairie d'Habère-Lullin. Nous gardons notre formule qui fonctionne bien avec un spectacle pour jeune public en début de soirée suivi de plusieurs groupes d'horizons divers, afin de répondre à notre cher public éclectique et de tous âges.

De plus, nous travaillons à l'élaboration d'une toute nouvelle soirée musicale pour l'automne prochain, qui s'inscrira dans un genre nouveau pour notre association. Plus d'informations seront accessibles prochainement.

Comme chaque année, nous mettrons un point d'honneur à respecter nos engagements, en proposant des



boissons et repas issus de producteurs principalement locaux, préparés autant que possible de manière artisanale. Nous continuerons de faire vivre les commerçants de la Vallée Verte, qui nous soutiennent dans nos démarches et nous permettent de continuer notre histoire associative. Nous accueillons toujours favorablement les idées et les coups de main, qu'ils soient financiers ou humains.

**N'hésitez donc pas à nous contacter via notre page facebook ou à : [nouvelassaut74@gmail.com](mailto:nouvelassaut74@gmail.com).**

## GYM'VALLÉE-VERTE

**L'association Gym Vallée Verte est heureuse de pouvoir bientôt réintégrer les locaux tout neufs d'Habère-Lullin pour certains de ses cours.**

Fort de plus de 400 licenciés cette année, le club de gym Vallée Verte regroupe des sportifs de toute la vallée et même au-delà. Détenteur du label qualité Club Sport Santé pour la deuxième fois, la section Vallée Verte propose des activités convenant à chacun, suivant son âge, son niveau sportif, sa souplesse ou sa motivation : cours enfants, cardio renfo musculaire, cross training/sports co, gym douce, gym dos/pilates, équilibre/mémoire, actimarche et gym oxygène en extérieur dans le beau parc d'Habère-Lullin.

Tous nos cours sont complets cette année mais n'hésitez pas à prendre contact avec les animatrices fin mai si vous désirez essayer une séance afin de nous rejoindre la saison prochaine.



## SAUVONS L'ÉGLISE D'HABÈRE-LULLIN

**Notre association a été créée en 2022 : elle a pour but de rassembler toutes les personnes qui ont à cœur de préserver le monument emblématique de notre commune : notre église.**

**Nous accompagnons la municipalité en organisant des manifestations pour sensibiliser les habitants d'Habère-Lullin et des communes voisines sur ce chantier de conservation incontournable pour notre collectivité.**



Il est indispensable d'avoir une structure associative pour faire le lien entre le propriétaire du monument (la commune) et la fondation du patrimoine. Cela nous permettra

à travers cette fondation d'être agréé pour recevoir des dons dé-fiscalisables. Nous vous tiendrons informés sur l'avancée toute prochaine de ce dispositif et sur la marche à suivre pour soutenir ce projet.

À ce jour notre association a reçu des dons spontanés de différentes personnes ou des recettes résultants de diverses manifestations. Elle a notamment organisé :

- Deux concerts : un d'accordéon classique, un autre de Cor de Alpes et Orgue en l'église d'Habère-Poche qui nous a gracieusement accueillis.

- Une exposition photos sur et dans notre église pour découvrir ses peintures, ses statues sans oublier sa fresque classée Monument Historique.

- Au début du mois de juillet, un repas champêtre animé dans le magnifique parc de la Mairie.

- Et, pour la deuxième année consécutive, nous avons fabriqué et vendu des biscuits sur deux mardis pendant les fêtes de Noël au marché de Boège où nous avons, également, été reçus gracieusement.

- Pour cette année, nous avons en projet deux nouveaux concerts, une projection de films sur la vie des années 50/60 dans notre commune et la vallée avec la collaboration de l'association « La télé au fond du jardin ». Nous réorganiserons un repas champêtre le dimanche 30 juin dans le parc de la Mairie.

Toutes ces activités permettent bien sûr de récolter des fonds qui seront intégralement affectés au projet de la réparation du toit de l'église et permettent aussi de tous nous retrouver autour de cette noble cause qu'est la sauvegarde de notre patrimoine.

Venez nous rejoindre : plus nous serons nombreux, plus nous aurons d'idées et de soutiens pour ce magnifique projet.

Je profite de cet article pour remercier tous les membres de notre association qui répondent présents à chaque sollicitation. Nous vous attendons !

**Contact : Claude (Coco) MEYNENT**

**Mail : [claudemeynent@wanadoo.fr](mailto:claudemeynent@wanadoo.fr)**

## VIVRE EN VALLÉE VERTE, QUELLE CHANCE !

**Vivre en Vallée Verte est une association qui, depuis plus de trente ans, œuvre pour la préservation de l'environnement. Ses projets d'action évoluent au fil du temps en fonction de l'actualité et des personnes qui s'y engagent.**

Aujourd'hui, plusieurs sujets sont au cœur de nos réflexions : la mobilité douce, la biodiversité, l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'alimentation, le zéro-déchets et le recyclage... Notre force est de mener nos actions en lien avec les acteurs de terrain (élus, associations...) afin d'enrichir le débat et faire des propositions cohérentes.

Par exemple, nous avons impulsé une réflexion sur une piste cyclable en fond de vallée auprès des collectivités. Aujourd'hui, nous continuons à suivre ce projet avec les élus. Sur le plan de la Biodiversité, nous organisons des rendez-vous dans la nature, animés par des professionnels : construction d'une mare, les plantes comestibles, découverte des Voirons. Nous participons à la protection des batraciens avec les habitants des communes concernées et la Ligue de Protection des Oiseaux. Pour appuyer nos actions et sensibiliser nos concitoyens, nous organisons des confé-

rences avec des intervenants qui nourrissent nos réflexions. Nous travaillons avec le cinéma « La Trace » avec les projections de films liés aux problèmes climatiques.

Enfin, pour comprendre et envisager de façon plus globale ce que nous faisons, nous participons à plusieurs collectifs d'associations de Haute-Savoie dans lesquels nous trouvons force de soutien, de conseils et d'inspiration. Nous sommes fédérés à France Nature Environnement (ex FRAPNA).

Notre association est collégiale et toute personne intéressée, adhérente ou non, est la bienvenue à nos réunions mensuelles ou sur nos événements.

**Pour mieux nous connaître, suivre nos actions :**

**Blog : <https://vivreenvalleeverte.blog4ever.com/>**

**f @ Association Vivre en Vallée Verte**

Vous trouverez les dates de nos réunions mensuelles ainsi que le lieu sur notre blog.

**Aujourd'hui les crises environnementales nous imposent l'action sous toutes ces formes !**

## LA BANDE À MEEPLE



**Définition d'un Meeple : dans un jeu de société, figurine en forme de « bonhomme » qui représente la joueuse, le joueur ou un personnage. Au cours des années, le meeple est devenu l'emblème des jeux de société modernes.**

L'association « La Bande à Meeple » est née de la passion de cinq copains pour les jeux de société modernes.

Depuis 3 ans, juste après le confinement, ils se regroupent chez l'un ou chez l'autre un soir par semaine pour jouer.

Puis, l'envie de partager cette passion avec d'autres personnes a germé. C'est ainsi que l'association a vu le jour en mars 2023.

Un samedi par mois, une soirée jeux ouverte à tout le monde a lieu dans la bibliothèque d'Habère-Lullin, à partir de 19h30.

Parmi les 200 jeux que possèdent les organisateurs, une sélection d'une vingtaine de jeux est proposée pour chaque soirée allant des jeux d'ambiance aux jeux plus experts, en passant par des jeux familiaux.

Les règles sont expliquées sur place, pas besoin de les connaître avant de venir.

Après une soirée d'essai, une adhésion de 15 euros est demandée pour l'année pour ceux qui désirent venir jouer régulièrement. Une petite collation et des boissons sont proposées sur place.

L'association doit trouver maintenant son rythme de croisière avec l'envie de créer des événements plus importants: un festival jeux sur une ou deux journées, une après-midi jeux de plein-air pour les familles dans le parc de la mairie...

### **DATES DES PROCHAINES SOIRÉES :**

**3 février, 23 mars, 13 avril, 11 mai, 8 juin, 13 juillet.**

Toujours sous réserve de changements si indisponibilité des organisateurs.

En septembre aura lieu notre AG.

N'hésitez pas à venir jouer, découvrir des jeux ou vous perfectionner. Vous pouvez aussi nous rejoindre en tant que bénévole et participer à l'organisation et l'animation de ces soirées.

### **Renseignements :**

**f La bande à Meeple**  
**labandeameeple@gmail.com**

L'équipe de la Bande à Meeple

## NATURA VALLÉES



Natura Vallées est une association nouvellement créée en mai 2023 par 4 habitants de la Vallée Verte. Son principal objectif est d'organiser la 19<sup>e</sup> édition du Festival du Film Vert en Vallée Verte et Vallée du Brevon au mois d'avril 2024. Ce festival international multi-sites propose des projections souvent suivies de débats et conférences ayant pour thèmes communs la nature, la biodiversité et leurs moyens de préservation.

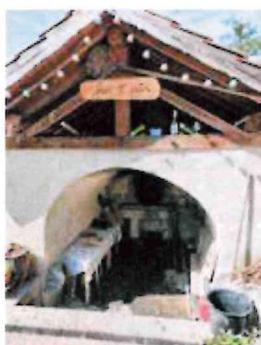
L'association désire également proposer des activités aux enfants et adolescents des val-

lées au travers de concours, projections de films et débats concernant la sauvegarde de leur environnement.

Afin de pouvoir mettre sur pied ces projets, Natura Vallées cherche des adhérents, moyennant 10 € par année, via le site helloasso.

### **Renseignements :**

**Amélie Clairemont**  
**naturavallées@gmail.com**



## LE FOUR DE CHEZ DELARCHE

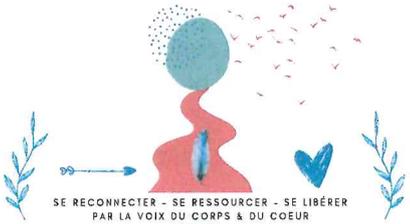
Ce très vieux four de chez Delarche date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il a retrouvé toute sa splendeur grâce aux travaux de restauration exécutés de l'été 2011 à l'hiver 2012 par le compagnon du devoir en maçonnerie Fabrice Bourgeois parrainé par Bertrand Havet,

compagnon habitant...

Plusieurs fois par an, le four est remis en activité, l'occasion pour les habitants de se réunir dans une ambiance festive pour déguster pains et pizzas au feu de bois.

# NOS ENTREPRISES LOCALES

Cet espace est offert aux entreprises du village



SE RECONNECTER - SE RESSOURCER - SE LIBÉRER  
PAR LA VOIX DU CORPS & DU CŒUR

**Espace & Instinct**

*les Délices de Torchebise*



**Véronique Liot**  
21 chemin des étangs  
Torchebise  
74420 Habère-Lullin  
v-liot@orange.fr  
06 88 94 76 70



**du Soleil en Bouteilles**  
CONFITURES ARTISANALES

UN MAX DE FRUITS, LE MOINS FAIT DE SUCRE... ET C'EST TOUT!

**CONFITURES ARTISANALES  
SIROPS, CHUTNEYS...**

**Séverine BADEL** 06 50 39 89 51  
998, rte de la Tête du Char dusoleilenbouteilles@free.fr  
74420 HABERE-LULLIN Facebook Du Soleil en Bouteilles

**Brin de Paille and Co**

Marqueterie de paille,  
macramé, mosaïque

Créations sur mesure et personnalisées

21, chemindes Étangs Torchebise  
74420 Habère Lullin

brin de paille and co  
v-liot@orange.fr  
06 88 94 76 70  
04 50 73 24 00

**BOUCHERIE - TRAITEUR  
CHARCUTERIE**



DU LUNDI AU VENDREDI  
8H30 - 12H30 / 15H00 - 19H00  
SAMEDI  
8H30 - 18H00  
FERMÉ LE JEUDI ET LE DIMANCHE

TÉL. : 04 50 39 50 35  
WWW.BOUCHERIE-BOUVIER.FR



**createrra  
ceramiques**



Isabelle GAILLET PONCET

+33 6 14 25 99 79  
createrraceramiques@gmail.com  
www.createrra-ceramiques.com  
341 ROUTE DU PORT NEUF - 74420 HABERE-LULLIN

VENTE - LOCATION - SYNDIC

**Vallée Verte**



IMMOBILIER

**HABERE-LULLIN - MIEUSSY**

www.vvimmobilier.com



**Boris Tourne**

**Rando Igloo**  
Séjours Vélo de route  
55 route de l'épine  
74420 Habère-Lullin  
FRANCE  
+33 (0)6 86 89 98 63

mailcontact@boristourneaccompagneur.com

**www.rando-igloo.fr**  
**www.cycl-alp.fr**

# NOS PARTENAIRES



**G.DUBOULOZ**

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

**Le Bricolage**      **La Décoration**

Magasin Avenue Jules Ferry      Magasin ZAC du Larry  
74200 THONON      74200 Marin  
Tel. 04.50.71.14.65      Tel. 04.50.71.36.92  
mail: thonen@gdubouloz.com      mail: larry@gdubouloz.com

[www.gdubouloz.com](http://www.gdubouloz.com)



**Créaténergie**

Ventes de granules de bois

0687674775



SAS Électricité & Travaux Publics  
**DEGENÈVE**

Canalisations électriques et télécommunications  
Postes HTA  
Entretien et construction des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64  
E-mail : [degeneve.electricite@orange.fr](mailto:degeneve.electricite@orange.fr)

**sas Bruno VERGORI et Fils**

Menuiseries Bois et Bois & Aluminium

561 Route des Blaves  
Z.I. de Noyer  
74200 ALLINGES

Tél. : 04 50 79 51 03  
Fax : 04 50 79 54 39  
mail : [info@vergori-menuiserie.com](mailto:info@vergori-menuiserie.com)




**Condevaux**  
TRAVAUX PUBLICS

BUREAU: 04 50 39 11 69  
FAX: 04 50 39 06 67

LA CHAVANNE  
BURDIGNIN - 74420 BOËGE  
[www.condevaux.com](http://www.condevaux.com)

**decarroux**  
travaux publics

+33 450 94 42 82    [info@decarroux.fr](mailto:info@decarroux.fr)    [www.decarroux.fr](http://www.decarroux.fr)

*Construire durablement, jour après jour !*

Pers-Jussy 1969

**VV ELEC**

Electricité générale  
Photovoltaïque - Borne de charge  
Domotique - Gestion d'éclairage  
Pompe à chaleur air/eau  
Chauffage

09 81 17 74 18  
[www.vvelec.fr](http://www.vvelec.fr)    [contact@vvelec.com](mailto:contact@vvelec.com)  
478 rue de la Vallée Verte - 74420 BOËGE




**JOLLY**  
Constructions bois

IMAGINER, CONSTRUIRE, RÉNOVER EN BOIS

105 ZAE Chez Merlin  
74420 Saint André de Boège  
Tél : 04 50 73 80 27  
Fax : 04 50 73 86 64  
[www.jollyconstructionsbois.fr](http://www.jollyconstructionsbois.fr)

**L'équipe municipale  
vous présente  
ses meilleurs vœux**

